



Notre évêque présente la future église de Bas-Caraquet

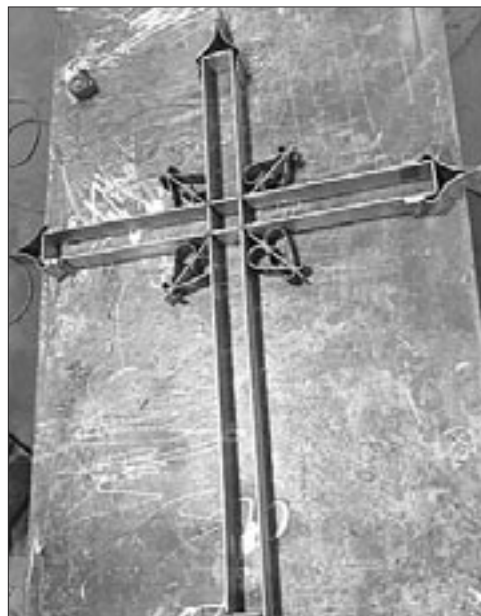


Roméo Hébert, chef de chantier en compagnie de Mgr Jodoin à l'intérieur de la future église de Bas-Caraquet. La construction de l'église a été confiée à Foulem Construction de Caraquet.

Lors d'une visite du chantier de Bas-Caraquet où la seule église en construction au NB passait à travers la crise de la COVID-19 sans jamais relâcher, l'évêque Mgr Jodoin profitait de l'occasion pour capter des images de l'intérieur de la future église de Bas-Caraquet.

Tout au long de la pandémie, les citoyens de Bas-Caraquet se demandaient bien comment allaient les travaux à l'intérieur du nouvel édifice qu'ils ont vu érigé durant l'hiver. Surtout qu'il y avait régulièrement du va-et-vient à l'intérieur sans qu'ils puissent en voir le développement.

L'évêque Jodoin répondait aux besoins



Voici la croix qui sera installée sur le petit lanterneau du toit, une copie du modèle de l'ancienne église. Une autre croix identique de 10 pieds sera également installée sur le clocher situé près de l'édifice.

d'en savoir plus des fidèles et se prêtait volontiers à la prise de photos des différentes parties dans ce qui deviendra la nouvelle église au NB, dans Bas-Caraquet. Il est à noter que tous les matériaux utilisés pour la construction devaient être ignifuges (contre le feu) pour respecter les normes de construction modernes, mais aussi pour assurer les paroissiens que leur église devrait passer à travers le temps.

L'évêché plaçait sur sa page Facebook ces photos où un grand nombre de commentaires peuvent être résumés par « Ça va être très beau... on est chanceux » ☐

(photos diocèse de Bathurst)

Autres photos à la page 6

Nouvelle collaboratrice au village



Marielle Pitre, originaire de Caraquet est diplômée depuis 2017 du CCNB de la Péninsule Acadienne en Administration des affaires et Gestion communautaire et culturelle, elle possède aussi un certificat en Gestion de la petite et moyenne entreprise aussi du CCNB PA.

Âgée de 24 ans, elle est passionnée de plein air et d'activités physiques ce qui la motive dans sa vie au quotidien. Elle arrive à Bas-Caraquet avec plein d'idées en tête et beaucoup de détermination pour apporter du nouveau dans la communauté.

Elle a été, après ses études, adjointe administrative au Théâtre populaire d'Acadie, à Caraquet. Également, elle fut la première coordonnatrice de la jeune coopérative 2018 d'Est-Nord-Est pour développer l'achat local auprès des agriculteurs du nord-est du Nouveau-Brunswick.

En entrevue avec NouvellesNB elle disait qu'un jour... plus tard, elle aimerait créer un événement renommé saisonnier qui attirerait chaque année beaucoup de monde à Bas-Caraquet. L'exploration de toutes les possibilités lui permettront de trouver ce qui plairait à la population et qui pourrait se faire.

Son travail lui permettra de développer l'actuel Jardin communautaire, un peu la plage municipale et son aquaparc, ainsi que plusieurs projets qui seront faits avec la collaboration des citoyens de la municipalité pour répondre aux besoins qu'ils manifesteront.

On peut la rejoindre à son bureau à l'hôtel de ville au 726-2070 ou par courriel à : Marielle.pitre@bascaraquet.com ☐

Source NouvellesNB

Matières recyclables

On recommence le 16 juin

La collecte des matières recyclables reprendra pour les citoyens de Bas-Caraquet le mardi 16 juin prochain.

Elle se poursuivra aux 15 jours alternant, comme par le passé, une semaine, les ordures ménagères régulières et la semaine suivante, les recyclables. □

Les parcs de Bas-Caraquet sont accessibles



Le parc canin, le parc de la plage municipale et le parc des Fondateurs sont dorénavant accessibles au public.

Les promeneurs doivent appliquer les mesures de distanciation physique et appliquer les mesures d'hygiène (lavage des mains ou désinfection). □

**RETOUR de
La Communautaire
Prochain tirage
le jeudi 4 juin**



*Le conseil municipal
de Bas-Caraquet
souhaite une Bonne
fête des Pères
à tous les papas
le 21 juin 2020*

Les églises ouvrent leurs portes

Avec l'annonce de la phase jaune du plan de déconfinement mis en place par le gouvernement du Nouveau-Brunswick, voilà que nos églises peuvent ouvrir leurs portes à leurs paroissiens, une cinquantaine à la fois.

Les premières célébrations dans les églises de la paroisse St-Jean-Eudes auront lieu les 30 et 31 mai prochain afin de fêter la Pentecôte, grande fête significative pour toute l'Église.

Toute personne désireuse d'assister à une des messes doit préalablement s'inscrire au bureau paroissial par téléphone au 727-3212 entre 10 h et 15 h.

Les instructions des procédures de sécurité vous seront transmises au moment de l'inscription.

Horaire pour les 30 et 31 mai

Samedi 30 mai

- Bertrand - 16 h
- Caraquet - 18 h

Pour les paroissiens de la communauté chrétienne St-Paul qui n'a pas d'église (possibilité d'une autre messe en soirée à 19 h 15 ou 19 h 30)

Dimanche 31 mai

- Caraquet - 10 h
- St-Simon - 11 h 30

D'autres célébrations pourraient être ajoutées en après-midi et en soirée à Caraquet si la demande est grande.

Si vous considérez que votre santé ne vous permet pas de vous déplacer, restez à la maison et assistez aux célébrations via la radio communautaire comme d'habitude.

Comme pour le jour de Pâques, les cloches de nos églises résonneront à nouveau pendant 5 à 10 minutes à midi le 31 mai, soit le jour de la Pentecôte. □

StHubert Express



HEURES D'OUVERTURE
TOUS LES JOURS 11 h à 21 h

Information : 548-1103

www.st-hubert.com

Bloc-notes de gilles



Bien sûr que ça va aller bien

On le voit, on l'entend, et c'est tellement vrai... qu'après la pluie il y a le beau temps. Alors, croyez que « Ça va bien aller ». C'est important de ne pas perdre le moral. Surtout, il ne faut pas se laisser aller à être pessimiste.

Il y toujours le verre à moitié plein et le verre à moitié vide. Ceux qui le voit se vider pensent qu'ils n'en auront plus après l'avoir fini, alors que ceux qui le voit à moitié vide se disent qu'heureusement il leur en reste encore... et ont une petite pensée qui leur dit qu'ils en auront d'autres après.

La pandémie qu'on vit n'est qu'un soubresaut imprévu dans nos vies... mais ce n'est qu'un soubresaut temporaire. On a vécu chacun dans nos vies des événements pas agréables, comme une maladie, un accident, un incendie, une faillite, puis le temps a arrangé les choses. On est revenu à une vie normale avec des soubresauts occasionnels, c'est ça vivre.

Cette fois, on vit tous, en même temps, cet inconnu accompagné de conséquences qu'il nous faut tenir en compte pour éviter pire encore. Tous les humains de la terre vivent, différemment, cette même pandémie. Selon le pays, les humains vivent différemment la même crise. Ici, au Canada, on a la chance d'avoir les moyens d'y faire face. On est même capable d'être généreux les uns envers les autres.

Hein, on est donc riche nous autres au Canada? Eh oui, et ce n'est pas comme ça partout. Nos voisins du sud n'ont pas l'assurance maladie que nous avons. En Europe, tous les pays n'ont pas les mêmes moyens pour supporter leur population.

Chez nous, on peut payer 18\$ pour un paquet de cigarettes et il y a encore beaucoup de monde qui fume! Heureusement, l'essence est à bas prix, en ce moment. Bientôt on pourra reprendre la vie normale... mais ce ne sera plus tout à fait comme avant. Ça va bien aller... parce qu'on aura changé beaucoup de choses pour le mieux.

**Réagissez à
message@canadamunicipal.ca**
Voyez les autres Bloc-notes de gilles
www.canadamunicipal.ca

Bas-Caraquet en bref

Le lundi 25 mai dernier avait lieu une réunion ordinaire du conseil municipal de Bas-Caraquet à l'édifice municipal sans la présence du public, conformément aux directives de la province. Tous les membres étaient présents à l'exception des conseillers Nadine Gionet et Sylvio Lanteigne retenus à ce moment.

Les élus adoptaient le procès-verbal de la réunion ordinaire du mois de mars dernier.

Malgré le confinement obligatoire des dernières semaines, le maire, le directeur général et les autres membres du conseil présentaient des rapports de leurs activités effectuées pour la municipalité au cours des dernières semaines.

Durant les dernières semaines, même si l'édifice municipal était fermé, les employés de l'administration ont fait en sorte que les services aux citoyens soient disponibles le plus normalement possible.

Aux travaux publics, Alvin Gionet assurait l'entretien des équipements de la municipalité. Des travaux routiniers de saison étaient exécutés pour assurer une continuité dans les services à la population de Bas-Caraquet.

Aux prochaines élections municipales dans Bas-Caraquet

Il n'y aura que des conseillers généraux

Le directeur général, Dave Cowan, confirmait récemment à l'Écho, que la demande au ministre pour modifier le mode d'élection municipale à Bas-Caraquet avait été reçue à Fredericton.

Normalement, lors des prochaines élections municipales, il ne devrait plus y avoir de conseillers de quartier et les six candidats ayant reçu le plus grand nombre de votes seront déclarés conseillers municipaux de

Bas-Caraquet.

La province, en raison de la pandémie, a décidé de prolonger l'actuel mandat des élus dans toutes les municipalités de la province. C'est la province qui décidera quand les prochaines élections municipales seront tenues. Le gouvernement ayant annoncé que la prolongation pouvait aller jusqu'en mai 2021. □

Retour d'argent des assurances

Toutes les municipalités du NB doivent s'assurer pour leur protection, celle de leurs biens, et les citoyens qui vivent sur leur territoire ainsi que les visiteurs qui passent dans la municipalité.

Chaque année, les municipalités contribuent à un fonds (quote part) commun qui est prévu pour soulager advenant un gros pépin dans une municipalité. Ensuite, ce sont les assureurs qui prennent la responsabilité de l'incident.

À la fin d'un terme, lorsque ce fonds a accumulé beaucoup plus que nécessaire, l'argent en trop est redistribué selon les contributions de chaque municipalité. C'est ainsi que selon le directeur général, Dave Cowan, Bas-Caraquet pourrait recevoir entre 5 000 \$ et 10 000 \$ cette année. Ce calcul est fait sur les contributions des années 2012 à 2020. Les élus du conseil municipal de Bas-Caraquet acceptaient le mode de calcul présenté par le DG, inspiré des recommandations de l'AFMNB. □

Réouverture des bureaux municipaux au public



Un plexiglass a été installé à la réception.



Des mesures sécuritaires ont été mises en place.

Voilà qu'avec le déconfinement, le bureau municipal de Bas-Caraquet a rouvert ses portes au public le lundi 25 mai et les employés ont réintégré leurs bureaux.

Avec des mesures sécuritaires telles que plexiglass, désinfectant à main et marquage de distanciation au sol, le public peut, si nécessaire, se rendre à l'hôtel de ville. La salle du conseil, elle aussi a subi quelques modifications afin de permettre la reprise des réunions du conseil.

On revient donc à l'horaire de routine

Lundi au jeudi :

de 8 h 30 à h 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h à midi □

Le conseil municipal de Bas-Caraquet souhaite une excellente saison de pêche à tous les intervenants de la pêche. Soyez prudents!

À notre Club 50+

« C'est le printemps, la saison de l'espoir »

Quelques parents et nos grand-parents ont vécu la pandémie de la grippe espagnole pendant et après la première guerre mondiale mais pour nous, nous faisons face à l'inconnu. N'oublions pas que la création a commencé des milliards d'années passées et continue chaque jour, donc évolue et produit de nouveaux êtres et phénomènes; il y aura de plus en plus de nouveautés bonnes et pires, il faut s'attendre à vivre avec les changements non seulement climatiques mais aussi avec les êtres vivants. Nous traverserons l'épreuve actuelle et les autres à venir et il y aura encore du beau et bon temps.

Nous serons encore en semi-confinement pendant plusieurs semaines et il faudra apprendre à vivre avec ce virus comme nous avons appris à vivre avec tous les autres virus et maladies qui ont apparus au cours du dernier siècle. Il nous faudra nous habituer au port du masque en public, une nouveauté

pour nous. Nous espérons que vous êtes toutes et tous en bonne santé et que vous ne vous ennuyez pas trop.

Notre club ne reprendra les activités que lorsque nous y serons autorisés et possiblement nous serons actifs pendant juillet et août; nous avons encore, heureusement, des fonds qui nous permettent de payer nos factures courantes comme l'électricité et le téléphone mais aussitôt le confinement terminé, il faudra reprendre les activités payantes.

Pour ce faire, nous devons réaménager notre salle pour nous protéger contre ce virus : vitrer les ouvertures à l'entrée, installer des stations de lavage des mains, aménager la réception, modifier la disposition des tables, réaménager le guichet de la cuisine, mettre les ustensiles et les condiments sur les tables et servir le thé ou café, etc. Nous allons préparer un plan d'aménagement pour le faire approuver par les autorités sanitaires et nous le soumettrons pour approbation. Nous allons aussi demander de l'aide financière pour nous aider à défrayer le coût de ces aménagements.

Notre agrandissement, heureusement est pratiquement terminé; il reste à refaire le plafond de la cuisine, installer le nouveau four électrique et le chauffe-eau. Nous devons finir de recouvrir la toiture mais nous devons attendre d'en avoir les moyens.

Dans l'info-lettre de mai, notre Association nous informe qu'elle est intervenue auprès du premier ministre Higgs pour lui demander d'accepter l'aide du fédéral et d'augmenter le salaire des proposés aux soins des aîné.e.s qui travaillent dans les foyers de soins ou qui offrent de l'aide à domicile. Une autre lettre a été envoyée au premier ministre Trudeau réclamant que le fédéral établisse des partenariats avec les provinces pour assurer une meilleure gestion des soins aux aîné.e.s, tant en ce qui a trait à l'aide à domicile qu'aux soins offerts dans les foyers.

Également, l'AFANB a demandé au gouvernement d'ordonner aux pharmaciens de fournir 90 jours de prescriptions de médicaments à tout aîné qui était habitué de recevoir ces prescriptions trois mois à la fois, et la requête a été entendue et acceptée. De plus, en prévision de l'automne prochain, une 3e lettre a été envoyée au ministre de la Santé lui recommandant de commander suffisamment de vaccins Fluzone à haute dose contre l'influenza pour pouvoir l'offrir à tous les 65 ans et plus, gratuitement parce que ce vaccin protège mieux contre la grippe de type A de la H3N2 que le vaccin régulier.

La prochaine assemblée annuelle de l'Association se déroulera à distance avec la technologie numérique, étant donné que les grands rassemblements demeurent interdits

et que nous sommes les plus à risque.

Anniversaires en mai :

Le 1er, Rosemonde Lanteigne; le 2, Desneige Lanteigne; le 6, Gérard Blanchard et Gédéon Gauvin; le 7, Denise Gionet et Sylvie Gionet; le 8, Lise LeBouthillier; le 10, Lucie Forbes, Monique Gionet, Denise Lanteigne, Caroline Hanry et Rosemonde Lanteigne; le 11, Martial Godin; le 12, Thérèse Chabot; le 13, Thérèse Savoie; le 15, Paul Hébert; le 16, Ginette Brûlé-Doucet et Lucie Gionet; le 18, Henri-Jean Blanchard et Ginette Gionet; le 20, Roger A. Gionet et Donald Thériault; le 21, Jn.-Claude Mainville; le 22, Sophie Chiasson; le 23, Jalmondin Lanteigne; le 25, Jeanine Vienneau; le 29, Donald Friolet, Cécille, Monique Lanteigne et Donald Thériault; le 30, Réjeanne Gionet et Eusèbe Lanteigne, Pierre Monette, Nicolas Pinet et Exilda Robichaud.

Anniversaires en juin :

Le 1er, Adrienne Cormier; le 2, Augustina Chiasson; le 3, Marguerite Poirier; le 4, Edgar Landry; le 5, Denis Duguay & Serge Robichaud; le 6, Emma Doucet, Sylvia Dugas & Mario Lanteigne; le 8, Anna Gionet & Roland Gionet; le 9, Roger Vienneau; le 11, Jacynthe Cyr; le 12, Cécile Landry & Onésime Doiron; le 14, Justin Noël; le 15, Jean-Guy Paulin; le 16, Alfreda Doiron; le 17, Normand J. Doiron; le 18, Réjeanne Albert; le 19, Doris Doucet; le 20, Fernand Hébert; le 21, Roger Arsenaault; le 22, Laurence Gionet-Poirier; le 23, Mirila Boucher, Délia Landry et Marjolaine Lanteigne; le 24, Normand MacIntosh et Alphonsine Thériault; le 25, Rose-Marie Gionet et Gisèle Michon; le 26, Jean-Pierre Gozou et Johanne Lanteigne; le 27, Jeannette Léger et Diane Thériault; le 28, Yvette Doiron; le 29, Augustina Chiasson, Angéline Gauvin et Line Lanteigne; le 30, Edna Gionet et Lise Hébert.

Soulignons l'anniversaire de deux membres du conseil d'administration du club : Desneiges Lanteigne, vice-présidente et Thérèse Chabot, responsable des locations et ex-chef de cuisine.

À toutes et tous, bon anniversaire!

Condoléances

Nos condoléances à la famille Friolet lors du décès de Louis-Philippe, notre dernier vétéran de la guerre 39/45; également aux familles Gionet et Boucher lors du décès de Colette et dernièrement à la famille de feu Alphonse Boucher lors du décès de son épouse Doria.

C'est le printemps, la saison de l'espoir, de la vie qui renaît. Sortons regarder les bourgeons dans les arbres, écoutons le chant des oiseaux, profitons du beau temps pour aller marcher en respirant à pleins poumons (Message de l'AFANB). □

Théo. Noël, président

Personnes Ressources

Alcoolique Anonyme

337-5114
Bibliothèque
Mylène May Gionet
726-2775

Brigade des pompiers

Chef : Stéphane Hébert
Chevaliers de Colomb
Gaston Moore 727-2456

Chorale Les Voix de la Mer

Aline Lanteigne 727-5390

Club de l'âge d'or

Théophile Noël 727-2122

Chasse et Pêche

Gildard Chiasson 724-1564

CPAÉ

Michelle LeBlanc 727-7044

Échec au crime

1-800-222-8477 (TIPS)

www.crimenb.ca

École L'Escale des Jeunes

Cathy Gosselin
727-7044

Fondation Rêves d'enfants

Rita Boucher 727-2347

Légion Royale Canadienne

Armel Lanteigne 727-5569

Paroisse Saint-Paul

Père Patrick McGraw
727-3362

Conseil de gestion

Mirila Boucher 727-4636

Conseil de pastorale

Georgette Moore 727-2456

Préparation au mariage

Angelo et Dina Bujold
727-2283

SPCA-PA

Cécile-Anne Chiasson
336-9443



Bas-Caraquet

8185, rue Saint-Paul,

Bas-Caraquet, NB, E1W 6C4

Maire : **Roger R. Chiasson**

Maire suppléant : **René Friolet**

Conseillers : **Cyrénus Doiron, Daniel Gionet, Sylvio Lanteigne, Nicole Hébert et Nadine Gionet**

Directeur général : **Dave Cowan**

Secrétaire adm. : **Mireille Gionet**

Responsable bibliothèque : **Mylène Gionet**

Tél. : 726-2776

Télécopieur : 726-2770

Biblio. : 726-2775

Courriels :

municipalite@bascaraquet.com

dave.cowan@bascaraquet.com

site web : www.bascaraquet.com

Tombée de L'Écho le 16 du mois

La municipalité de Bas-Caraquet commandite cette publication ainsi que sa distribution gratuite par la poste. Toute reproduction, par quelque procédé que ce soit, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite de l'éditeur est STRICTEMENT INTERDITE.

L'Écho est membre du Réseau des Échos du NB
8217, rue St-Paul, Bas-Caraquet, NB
E1W 6C4

**DISTRIBUTION
GRATUITE**

textes@echosnb.com

Les informations contenues dans cette publication sont diffusées également à www.canadamunicipal.ca

**Pour publication dans L'Écho envoyez vos textes et photos à :
textes@echosnb.com**

Une autre saison de jardinage au jardin communautaire



Les employés de la municipalité travaillaient à la fin mai à la remise en condition des tables du jardin communautaire.



L'initiateur du projet, Michel Chabot et Éloi Paulin qui l'a secondé dans la réalisation des tables de jardin en 2014. (Photo d'archive)

Après plusieurs années à la barre du jardin communautaire de Bas-Caraquet, Michel Chabot a décidé de tirer sa révérence cette saison.

Ce n'est pas la CODID-19 qui l'a influencé. Sa décision était prise bien avant cela. Il est temps pour lui de passer le flambeau. Il continuera à s'occuper d'un jardin, mais chez lui, pour ses besoins personnels.

On se souviendra que c'est en 2014 que le

conseil municipal répondait favorablement à son initiative en lui donnant tout son appui et un peu d'argent pour boucler un premier budget de réalisation. Depuis un an, il travaillait à préparer ce projet de jardin communautaire.

C'est ainsi que grâce à Michel Chabot, 16 terrains et une dizaine de tables sont apparus dans le paysage de Bas-Caraquet et continuent de combler les besoins en jardinage de la communauté année après année.

Réservez votre espace

C'est donc la nouvelle chargée du développement touristique et communautaire de Bas-Caraquet, Marielle Pitre, qui prendra en charge la location des tables et des terrains.

Coût :

26 espaces sont disponibles au total

16 espaces au sol 10 x 10 (10 \$)

10 espaces en bac hors-sol 5 x 12 (5 \$)

(Les jardins hors-sol seront attribués prioritairement aux personnes à mobilité réduite)

Réservez votre place dès maintenant au 726-2070. □

Bienvenue aux nouveaux résidents



Félicitations à Paul et Lise Hébert. Ils se méritent la prime de bienvenue pour leur nouvelle construction résidentielle dans notre village.

Nouvelles
NB
Avant tout

9.99\$
par mois

www.nouvellesnb.ca

Le premier quotidien condensé de nouvelles du Nouveau-Brunswick

Tous les soirs, 365 jours/an
Recevez l'actualité du NB
dans votre boîte courriel

- Sur votre téléphone intelligent
- Sur votre tablette
- Sur votre ordinateur

- Pas d'application à installer
- Pas de publicité
- Sur toutes les régions du NB

ABONNEMENT
(prix d'introduction)
Annuel : 99 \$ (365 jours)
Mensuel : 9,99 \$ (28 jours)

27¢ / jour

Je m'abonne à www.nouvellesnb.ca
C'est FACILE!

Avec plus de 900 éditions consécutives quotidiennes,
on est encore plus intéressant que jamais!

Notre église ... suite de la UNE



La salle communautaire



La cuisine commence à prendre forme



Plusieurs vitraux pour la nouvelle église sont déjà arrivés et attendent d'être installés.

Les Chalets de la plage ont eu une nouvelle fonction cet hiver



Durant quelques semaines, à la fin de l'hiver, les Chalets de la plage, qui n'ont jamais été fermés, servaient pendant 14 jours à des personnes qui arrivaient dans la région durant la pandémie de la COVID-19. Une nouvelle fonction pour ces chalets qui servaient traditionnellement pour le repos et les vacances. Cette fois, il y avait souvent une seule personne qui venait s'isoler de sa famille avant de rentrer chez elle pour n'avoir aucun contact humain durant cette période.

La directrice, Annie Thériault, nous disait qu'elle avait mis en place toute une batterie de mesures de sécurité pour protéger son personnel et les clients. Après 14 jours de confinement, le chalet était fermé pendant 3 jours avant qu'une seule femme de chambre (au lieu de 2 habituellement) entre pour désinfecter l'intérieur au complet.

Les obligations de sécurité imposées par la province changent la façon de faire dans l'industrie touristique. La province qui ajustera les obligations des hébergistes en tenant surtout

compte des grands établissements de Fredericton, Moncton, St-Jean affecteront aussi les plus petites installations en région. Avec les frontières fermées aux visiteurs de l'extérieur de la province, Annie Thériault, doit orienter son plan marketing vers les gens de la province (région) et localement auprès des gens de la Péninsule.

Les Chalets de la plage ont beaucoup à offrir pour qui veut un coin de pays magnifique, devant la Baie des Chaleurs, avec une plage sablonneuse aménagée (plein de services) des jeux d'eau et un terrain de jeux pour les enfants. Chaque chalet a son cachet et a été construit comme une petite maison complète. Certains ont deux étages.

Il y a 14 unités à louer présentement où 5 employés s'occupent d'accueillir les locataires. Si les visiteurs de l'extérieur de la province annulent présentement leurs réservations pour l'été, la directrice nous confirme que les gens du NB en profitent pour réserver dès maintenant pour prendre ces places de choix, d'autant plus que la plage devrait être ouverte au grand plaisir de tous. □

Bas-Caraquet travaille pour ouvrir sa plage

En respectant toutes les restrictions imposées par la province, Bas-Caraquet décidait lundi dernier lors de la réunion du conseil municipal, de tout mettre en place afin de pouvoir ouvrir sa plage municipale cet été.

Le DG, Dave Cowan, rappelait que l'ouverture de la plage reste une responsabilité importante pour la municipalité et que ça devra

être fait pour protéger les usagers tout en offrant le maximum possible de services pour ceux-ci. Il disait « c'est une responsabilité de la municipalité que les choses soient bien faites pour assurer la sécurité de tous ».

En résumé, la plage l'aquaparc, et les terrains de jeux tout près seront disponibles cet été si toutes les conditions sont respectées. □

Les employés saisonniers sont de retour

Avec le beau temps et l'été qui arrive à grands pas, les employés saisonniers sont de retour à leur poste à Bas-Caraquet.

Sylvie Chiasson, Réjean Lanteigne et Alain Jean sont de retour pour la saison estivale. Le Village est heureux de les accueillir et leur souhaite un bel été parmi nous. □

SAISON DES FEUX - jusqu'au 31 octobre

Toute personne qui voudrait faire un feu devrait préalablement vérifier si les feux à ciel ouvert sont permis, obtenir un permis si nécessaire, en composant le numéro sans frais 1-866-458-8080 ou en consultant le site Web du ministère du Développement de l'Énergie et des Ressources. Mises à jour quotidiennes à 14 h et disponibles en ligne au www.gnb.ca/indicedesfeux

Vente de garage maintenant permises

Les ventes de garages sont maintenant permises partout dans la province, mais les organisateurs doivent suivre quelques conditions incluant celles-ci :

- Aucun rassemblement de 10 personnes ou plus n'est permis. (à partir du 29 mai 50 personnes maximum)
- Les ventes de garages doivent avoir lieu à l'extérieur sans aucune exception.
- Les organisateurs de la vente de garage ne doivent pas autoriser les acheteurs à entrer dans leur maison.
- S'il est impossible de respecter la distanciation sociale, le masque doit être porté par les acheteurs et les vendeurs.
- Il est recommandé aux vendeurs et acheteurs de suivre les pratiques de désinfection et les directives de la Santé publique.

N'oubliez pas : si vous êtes témoin d'une situation problématique ou d'un non-respect des recommandations, le numéro de téléphone pour dénoncer ces situations est le suivant : 1-844-462-8387. ☐

Concours du Musée du Nouveau-Brunswick

Le Musée du Nouveau-Brunswick lance un appel à la population. Vous avez envie de partager les expériences que vous avez vécues pendant la situation entourant la COVID-19? Vous en avez maintenant la chance grâce à ce concours!

Voici une brève description :

« En participant à notre jeu-concours, vous gagnerez peut-être un prix pour être partie prenante de cette Histoire en train de s'écrire. À vous de jouer : inscrivez cet événement historique dans les annales pour les générations futures. Qu'avez-vous fait, vécu et pensé pendant la pandémie? Dites-le nous!

Envoyez vos productions (500 mots maximum) à Archives du MNB, 277, ave. Douglas, Saint John, NB, E2K 1E5 ou à Archives@nbnmnb.ca avant le 1er juillet 2020 ».

Pour plus de renseignements, rendez-vous à cette adresse : <https://www.nbnmnb.ca/.../appel-a-la-population-du-nouveau-.../> ☐

Renseignements concernant la pandémie :

Gouvernement du NB : gnb.ca/coronavirus

Gouvernement du Canada : canada.ca/coronavirus

Les Shows du CCNB

Pour briser l'isolement en ce temps de confinement, le CCNB vous présente les Shows du personnel.

Six membres du personnel bourrés de talents musicaux se sont produits via Facebook Live sur la page officielle du CCNB le jeudi 21 mai dernier.

Comme il y a un engouement marqué chez le personnel, deux autres shows seront diffusés les jeudis 28 mai et 4 juin à compter de 19 h 30, toujours via Facebook Live sur la page officielle du CCNB.

Cette série de spectacles sera également diffusée sur CCNB Radio et YouTube. Mathieu Friolet, enseignant du programme Communication médiatique au CCNB - Campus de la Péninsule acadienne, sera le chef d'orchestre à la technique pour l'occasion. ☐

AmiSoleil en opération

La banque vestimentaire AmiSoleil (magasin) est ouverte depuis le 19 mai 2020, de 9 h à 16 h 30.

Procédures à respecter :

- Une limite de 8 clients à la fois
- Temps limité dans le magasin
- La désinfection des mains est obligatoire en entrant
- Toujours avoir une distance de deux mètres entre les personnes
- Salles d'essayage fermées
- Ne pas utiliser vos sacs de magasinage personnels
- À cause de la situation actuelle, les enfants ne sont malheureusement pas admis

Galerie ouverte

Vous pouvez de nouveau apporter vos dons de vêtements et articles divers à la galerie qui a rouvert le 26 mai dernier.

Procédures à respecter

• Les heures d'ouverture de la galerie sont du mardi au samedi, de 9 h à 16 h. Le reste du temps, le cadenas sera sur la porte.

• Il est possible que la galerie soit fermée occasionnellement et temporairement sans préavis pour aider à gérer l'inventaire. Téléphoner au 727-6778 pour les heures d'ouverture.

• Il est strictement défendu de laisser les dons à l'extérieur.

Rappel :

• Les articles doivent être propres, fonctionnels et transportables en auto.

• SVP, pas de meubles, pas de télévisions, pas d'encyclopédies.

Pour information : 727-6778. ☐

Marche pour l'Alzheimer

La Marche pour l'Alzheimer IG Gestion de Patrimoine se déroulera en ligne cette année, et sera diffusée lors d'un événement en direct à travers tout le pays, le dimanche 31 mai. La levée de fonds annuelle réunira les Canadiens et les Sociétés Alzheimer d'un océan à l'autre afin de récolter des fonds pour des programmes et services de soutien servant à améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'un autre trouble neurocognitif.

Tout au long du mois de mai, les Canadiens sont invités à se mobiliser pour recueillir des dons en participant à la Marche virtuelle, soit en se filmant ou en prenant des photos selon les instructions détaillées à marchepourlalzheimer.ca.

Les collecteurs de fonds se réuniront suite à l'appel lancé : C'est le moment. Maintenant. Participez. Marchez. Aidez.

Les Canadiens peuvent aider en s'inscrivant et en recueillant des fonds pour une Marche virtuelle pour l'Alzheimer IG Gestion de patrimoine à marchepourlalzheimer.ca. Les participants peuvent s'inscrire individuellement ou avoir un impact encore plus important en se joignant ou en créant une équipe virtuelle avec des amis ou des membres de leur famille. ☐

Les sentiers de VTT sont ouverts

Les sentiers sont maintenant ouverts mais n'oubliez pas de respecter les directives gouvernementales.

Cela veut dire, pas de groupes de plus de 10 personnes (50 personnes à partir du 29 mai), ne pas entrer dans les abris et respecter la distanciation physique (2m).

SVP, respecter les sentiers qui demeurent fermés à certains endroits en raison de leur état ainsi que les terrains privés. ☐





En raison de la COVID-19, de nombreuses installations de recyclage et de collecte sont fermées ou ont limité leurs services. Recycle NB vous demande de conserver vos matières désignées le plus longtemps possible ou jusqu'à la réouverture des installations. Malgré cette période difficile, continuons à faire notre part pour l'environnement. Recycle NB remercie tous les travailleurs de première ligne de leurs efforts incessants pour nous garder en santé et nourris.

Pour plus de renseignements :
www.recyclenb.com
 Tél. : 506-454-8473
 Sans frais : 1-888-322-8473



À vos cannettes!

Depuis le lundi le 11 mai dernier, le Centre de remboursement CEC Entreprises a rouvert ses portes au public à Caraquet.

Afin de répondre aux directives du gouvernement, des mesures ont été prises afin de protéger les employés et la clientèle.

Vous devrez laisser vos sacs, canettes et bouteilles, sur une table à l'extérieur et attendre dans vos véhicules que la transaction soit terminée. Aucune personne ne sera admise à l'intérieur et un client à la fois sera servi.

SI POSSIBLE, l'idéal serait que vous comptiez vos canettes et bouteilles afin d'ACCÉLERER le processus avant que tout redonne à la normale.

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h
 Samedi : 9 h à 12 h
 Dimanche : Fermé

Infos supplémentaires : 727-2517

Merci d'être patient et de collaborer pour le bien-être de tous! ☐

Centre de transbordement en fonction

Suite aux nouvelles consignes présentées par le gouvernement du Nouveau-Brunswick, nous sommes maintenant en mesure d'ouvrir notre centre de transbordement au public incluant l'aire des déchets de construction.

Horaire

Lundi au vendredi de 8 h à 16 h
 (fermé sur l'heure du midi)

NOUVEAU - OUVERT LE SAMEDI

Notre centre de transbordement est enfin ouvert les samedis afin de vous offrir un peu plus de flexibilité pour vous aider à vous départir de vos déchets de « grand-ménage » et/ou de construction!

Il sera ouvert à la population de 8 h à midi les samedis durant...

- Tout le mois de JUIN
- FERMÉ en JUILLET et AOÛT
- Du mois de septembre (sauf la fin de semaine de la fête du Travail) jusqu'à la première fin de semaine d'octobre.

Voici les consignes que les visiteurs doivent suivre en lien avec la réouverture de nos installations au public :

- Seuls les paiements par cartes de débit et de crédit sont acceptés
- AUCUN argent comptant ou chèque n'est accepté
- Seulement 1 personne à la fois est autorisée dans l'édifice
- Les mesures de distanciation sociale doivent être respectées en tout temps

Le centre est situé au 220, rue de l'Entreprise à Tracadie. ☐